



## Déclaration FNEC FP-FO Toulouse

CSAA du 3 février 2026

Monsieur le Recteur,  
Mesdames et messieurs les membres du CSAA,

Au niveau international, nous sommes entrés dans une situation nouvelle, lourde de dangers pour les travailleurs, la jeunesse et les peuples sur tous les continents. La loi du plus fort est désormais la règle validée par les Etats-Unis et leurs alliés au détriment du droit international qu'ils ont définitivement enterré à Gaza, laissant se dérouler sous nos yeux depuis deux ans l'extermination du peuple palestinien. La FNEC FP-FO réaffirme l'exigence de cessez-le-feu immédiat et permanent en Ukraine, en Palestine et dans tous les pays, ainsi que l'arrêt des livraisons d'armes et de la politique de marche à la guerre.

Dans cette situation, le gouvernement Macron-Lecornu veut nous conditionner à « *perdre nos enfants et souffrir économiquement* » (déclaration du général Mandon, chef d'Etat-Major des armées). Pour ce faire, l'école devient le lieu de recrutement et de promotion de l'armée. Avec la multiplication des « classes défense » nous attendons d'ailleurs des réponses à nos questions sur celles implantées dans l'académie, la publication par le ministère du guide « Acculturer les jeunes à la défense », le nouveau service militaire « volontaire » « valorisé » en crédits ECTS dans le parcours universitaire et dont le calendrier pour candidater sera calé sur celui de Parcoursup qui refoule chaque année près de 100 000 bacheliers. Après avoir tout mis en œuvre pour empêcher les jeunes d'accéder aux études de leur choix, le seul avenir que leur proposent nos dirigeants est donc l'armée. Le courriel signé du colonel du RCP de Pamiers et du DASEN de l'Ariège, donne un aperçu des arguments mis en avant pour attirer les jeunes : le « *Service National Volontaire* » s'adresse à « *des jeunes Français motivés, sportifs et désireux de vivre une expérience militaire intense* », des « *garçons en forme physiquement recherchant aventure, bagarre et remise en question, attachés à nos valeurs communes, et ayant par-dessus tout la volonté de servir la France* » ! les invitant à signer un « *contrat rémunéré* ». Un argument de poids lorsque l'on sait que les armées ont toujours recruté leur chair à canon dans la jeunesse des milieux populaires. La FNEC FP-FO demande le retrait du guide, comme de tous les dispositifs de type « classe défense » ou de partenariat avec l'armée ou l'industrie de l'armement. L'École ne doit pas devenir un lieu d'embrigadement et de militarisation de la jeunesse.

La situation internationale et les exigences du Président américain ont des conséquences directes sur nos conditions de travail. Les gouvernements européens ont accepté l'augmentation de leurs budgets militaires dans des proportions historiques. Le Président Macron et son gouvernement se plient bien volontiers à cette demande, prétexte à un budget imposé par 49-3 qui octroie 7 milliards d'euros de plus pour l'armée, des cadeaux fiscaux aux

grandes entreprises et constitue une offensive inédite contre la Sécu, contre l'École publique, contre l'hôpital public, contre les droits et les garanties collectives des salariés. Rien pour les salaires entraînant une nouvelle dégringolade du pouvoir d'achat, rien pour améliorer les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader...

Le manque de personnels se généralise, et le ministère de l'Éducation Nationale annonce plus de 3000 suppressions de postes d'enseignants titulaires, donc la fermeture de milliers de classes. En fin de semaine dernière une école de la Haute Garonne s'est retrouvée avec 3 enseignants absents non remplacés sur 8. Depuis hier, l'école Matabiau a 2 enseignants absents sur 5 non remplacés. La hiérarchie n'a pas de solution et en arrive à envisager des fermetures d'écoles faute de remplaçants ou à demander le retour au fonctionnement en mode « COVID ». Dans le 2<sup>nd</sup> degré le choix laissé aux collèges de maintenir les groupes de besoins sans moyens est un non-choix, et une hypocrisie de l'institution. Concernant l'accompagnement de 800 collèges annoncés par le ministre, il ne peut se faire à moyens constants et ne doit pas se résumer à davantage de contraintes et de pression sur les personnels. Nous souhaiterions savoir quels établissements sont concernés dans l'Académie. Concernant l'enseignement professionnel l'annonce de l'abrogation de la désastreuse réforme du « parcours en Y » en fin d'année de terminale Bac pro, à partir de l'année scolaire 2026-2027, est un premier pas, mais l'objectif reste l'abrogation de la réforme Grandjean comme de la réforme Borne qui visent à détruire le lycée professionnel et la voie professionnelle. Les services administratifs sont en sous effectifs et débordés il faudrait des dizaines de postes et le ministère en octroie 5 ; là aussi de nombreux personnels non remplacés, des Secrétaires Généraux d'EPL qui croulent sous les missions et qui craignent une nouvelle fois, leur transfert vers les collectivités locales (changement d'employeur et de Statut). Nous réaffirmons notre attachement indéfectible à la qualité de fonctionnaire d'État des personnels administratifs des EPLE, garants du caractère national de l'Éducation et sommes farouchement opposés à la territorialisation de l'École, quelle qu'en soit la forme. Du côté des personnels médico-sociaux, aucune création annoncée, alors qu'il en manque partout et qu'une partie de leurs missions reposent désormais sur les enseignants du 2<sup>nd</sup> degré. La FNEC FP-FO réaffirme son opposition à la création de la fonction de Conseiller Technique de PsyEN en santé mentale et au regroupement des quatre corps des INFENES, ASS, PSY EN et médecins sous l'autorité du DASEN, ainsi qu'aux glissements des missions pour compenser la pénurie de personnels, conséquences des « Assises » de la santé scolaire. Concernant les personnels de direction, 1 seule création de poste, comme pour les CPE, qui correspond à l'ouverture d'un établissement, alors qu'il faudrait des créations de postes ne serait-ce que pour compenser les arrêts de travail.

Dans cette situation de manque de personnels, des milliers d'élèves nécessitant une attention particulière, sont toujours en attente de place dans les structures spécialisées ou adaptées, et sont scolarisés par défaut en classes « ordinaires » et accompagnés par les AESH dont ce n'est pas la mission. Des AESH toujours sous-payés sans statut et en nombre largement insuffisant. Dans le Tarn les AESH de l'école de Graulhet sont en grève depuis plus d'une semaine, ne supportant plus leurs conditions de travail, elles ont manifesté hier au côté des parents d'élèves. Elles demandent à ne plus être en danger physique et psychique quand les enfants qu'elles accompagnent sont en crise. Madame la DASEN du Tarn considère que les comportements violents sont une manifestation du handicap, et que cela fait partie du métier. Les AESH ne sont pas des punching-balls. Avec les AESH, la FNEC FP-FO considère que prendre des coups ne fait pas partie de leurs missions. Les AESH de Graulhet réclament

également 8h30 d'accompagnement supplémentaires sur l'école pour pouvoir répondre à toutes les notifications. Les moyens sont disponibles puisque contrairement à ce que prévoit la réglementation, les AESH référents n'accompagnent pas d'élèves... alors qu'il manque des AESH partout. Les solutions pour régler ce problème existent donc, à commencer par l'affectation d'une AESH référente pour accompagner soit l'élève qui fait des crises violentes soit les autres élèves. Nous attendons une réponse de votre part dans le cadre de ce CSAA sur ce sujet.

La multiplication des PAS ne répond pas aux attentes des personnels. Ce dispositif qui permet le contournement des notifications MDPH et qui substitue du « coaching » au lieu d'une réelle prise en charge des élèves par des enseignants spécialisés, aussi préempter de nombreux postes et va encore entraîner de nouvelles fermetures de classes.

En continuant de dégrader nos conditions de travail le ministère met en danger la santé et la sécurité de ses agents et des élèves. Les alertes portées par notre fédération ne sont pas des effets de style, elles traduisent le mal être réel qui remonte du terrain. Combien faudra-t-il encore de maladies, de démissions, d'accidents, de burn-outs, de suicides ?

La FNEC FP-FO réaffirme sa revendication de création de tous les postes statutaires nécessaires dans toutes les catégories de personnels, au sein de toutes les écoles, des établissements du second degré, ainsi que dans tous les services déconcentrés. La FNEC FP-FO revendique l'abrogation de l'acte 2 de l'École inclusive, l'ouverture de postes spécialisés à hauteur des besoins et de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux et le retour des RASED complets.

Un mot sur la protection sociale complémentaire, la FNEC FP-FO dénonce le fiasco de la PSC et se félicite de ne pas avoir signé l'accord du 8 avril 2024 qui acte sa mise en application dans notre ministère. La FNEC FP-FO maintient sa revendication d'une renégociation garantissant la liberté d'adhésion, la solidarité intergénérationnelle et entre agents, les mêmes prestations pour tous sans options, et le couplage santé-prévoyance avec maintien des garanties statutaires.

Pour conclure, la FNEC FP-FO n'accepte pas le budget de guerre et d'austérité Macron-Lecornu. Elle y oppose toutes ses revendications et se tient aux côtés des personnels, des parents et des élèves, pour les faire valoir et décider des initiatives pour les satisfaire : pour l'augmentation des salaires, pour l'abrogation de la réforme des retraites et de toutes les contre-réformes qui détruisent l'École publique et nos statuts, pour la création des postes nécessaires, contre la militarisation de la jeunesse !